

Avec le soutien de la Commission européenne

**Conférence sur la décision de l'OMC contre la loi américaine sur le droit d'auteur :
appel des auteurs européens à la mobilisation de la communauté des ayants droit**

Dimanche 25 Janvier 2004
MIDEM - Palais des Festivals - Auditorium K – Cannes, France

10:30 – 12:30

Discours d'ouverture

Prof. Kreile, Président du GESAC, Président Directeur Général, GEMA

- ✍ L'affaire IMRO – Conséquences de la décision de l'OMC pour les ayants droit :
Mr Eamon Shackleton, Directeur des Services, IMRO
- ✍ La valeur de la musique européenne aux Etats-Unis: le point de vue des auteurs européens :
Mr Laurent Petitgirard, Compositeur français, Président du Conseil d'Administration de la SACEM et Mr Henrik Otto Donner, Compositeur finlandais, Président de TEOSTO, Président de EMO
- ✍ Le point de vue des producteurs de phonogrammes :
Mr Geoff Taylor, Conseiller Général adjoint, IFPI
- ✍ Le rôle de l'OMC dans le respect et la mise en oeuvre des règles internationales en matière de propriété intellectuelle :
Mr Hannu Wager, Conseiller - Division Propriété Intellectuelle, OMC
- ✍ Suites à donner à la décision de l'OMC : le rôle des institutions européennes :
Mr Garcia Bercero, Chef d'Unité - DG Commerce, Commission européenne

Le débat sera animé par *Mr Bernard Miyet, vice-Président du GESAC et Président du Directoire du Groupe SACEM.*